

Le CSA met en place un groupe de travail ?Radio et protection de l'enfance?

En raison notamment de plusieurs programmes radiophoniques aux propos susceptibles d'atteindre la dignité de la personne humaine, le CSA a décidé de mettre en place un groupe de travail mixte ?Radio et protection de l'enfance?, qui recevra les associations de parents, les enseignants et les différents relais d'opinion afin de recueillir leurs réactions au contenu de ces émissions et de parvenir à un renforcement de la protection des enfants et des adolescents sur certaines tranches horaires.